



SOCIÉTÉ DES JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE



SECTION DE BREUIL-LE-SEC

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024



Les jardins en hiver - janvier 2024

Siège social de la section : Maison des associations - rue de la mairie - 60840 BREUIL LE SEC

La section des jardins de BREUIL LE SEC compte parmi les 52 sections de la « Société des Jardins Familiaux de l'Oise ». Son objectif est de diffuser et d'encourager le goût et la pratique du jardinage de rapport, d'agrément et de l'apiculture, notamment au niveau familial.

Nombre d'adhérents en 2023 : 50

Membres présents à l'Assemblée Générale :

Mesdames CARLIER Pascale, DAUVIN Marie-Laure, GUILLOTE Marie-Claire, LACROIX Corinne, PELTIER Francine, VERGNIAUX Aimée.

Messieurs BOUCHOUX Claude, CARLIER Thierry, HERBET Christophe, MAST Aurélien, ROBERT Vincent, STRIM Sylvain, SZYNAL Philippe, VERNET Bruno.

Etaient absent-es représenté-es par procuration : mesdames BAOUNGA Aimée, DOHANT Nathalie, GUILLEMIN Franceline, PELLETIER Corinne, ainsi que messieurs COTTINET Luc et FOUILLET Louis.

Le total des présent-es et représenté-es via une procuration était de 20 membres. Le quorum fixé au quart des membres de l'association, soit 13 adhérents, étant atteint, les décisions validées au cours de cette Assemblée Générale ont pu être entérinées.

Monsieur Michel LEBLOND, Président de la Société des Jardins Familiaux de l'Oise nous a fait l'honneur de participer à l'ensemble des échanges au cours de cette Assemblée Générale et de nous proposer une vidéo sur l'art et la manière de cultiver différents légumes de nos jardins.

Ordre du jour :

- * 10h00 - Ouverture de la séance par le Président,
- * Approbation du compte rendu d'Assemblée générale 2023,
- * Présentation du rapport moral 2023,
- * Présentation du rapport financier 2023 et comptes clos au 31 décembre 2023,
- * Présentation du budget prévisionnel 2024,
- * Procéder au renouvellement du 1/3 sortant des membres du Conseil d'Administration,
- * Présentation pour validation de l'actualisation du règlement intérieur,
- * Questions diverses ...
- * Clôture de la réunion par monsieur Michel Leblond, Président de la Société des Jardins Familiaux de l'Oise.



*** OUVERTURE DE LA SEANCE :**

Une majorité d'adhérents étant présents, la séance a pu débuter à 10h00. Monsieur Thierry CARLIER, Président de la section des Jardins Familiaux de BREUIL LE SEC, ouvre la séance et propose une minute de silence en hommage aux jardiniers qui nous ont quitté récemment. Il donne ensuite la parole au secrétaire pour le déroulement des travaux.



*** APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2023 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



*** RAPPORT MORAL 2024**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise
Le Président de la Section de BREUIL-LE-SEC

Rapport moral – exercice 2023

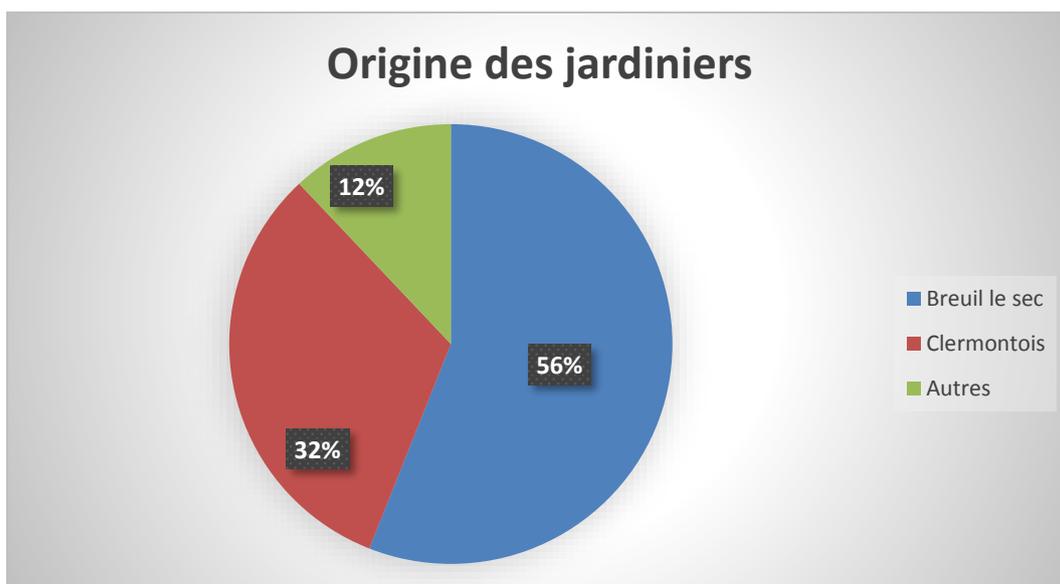
Le rapport moral 2023 consacre la 7^{ème} année d'exercice de la section des Jardins Familiaux de Breuil-Le-Sec. Après plusieurs années passées à adapter le règlement intérieur et à élaborer une charte afin d'améliorer le fonctionnement des jardins, l'année 2023 a été plus tournée vers la découverte de son environnement, telles que les visites de différents sites ou la formation à certains gestes techniques.

Il est à remarquer que contrairement aux années précédentes nous n'avons pas eu à déplorer d'actes d'incivilité comme le vandalisme des pompes à eau ou la violation de cabanons.

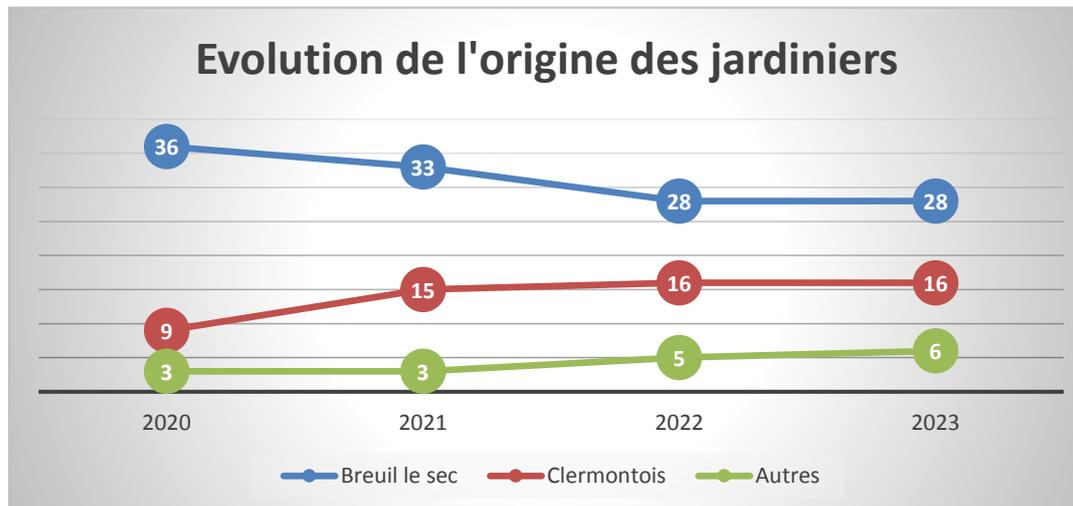


En 2023, bien que toutes les parcelles aient été attribuées, pour raisons personnelles certaines n'ont pas été cultivées. Sans doute pour des raisons de disponibilité, il est à remarquer que le concept de « jardins partagés » fait de plus en plus d'adeptes.

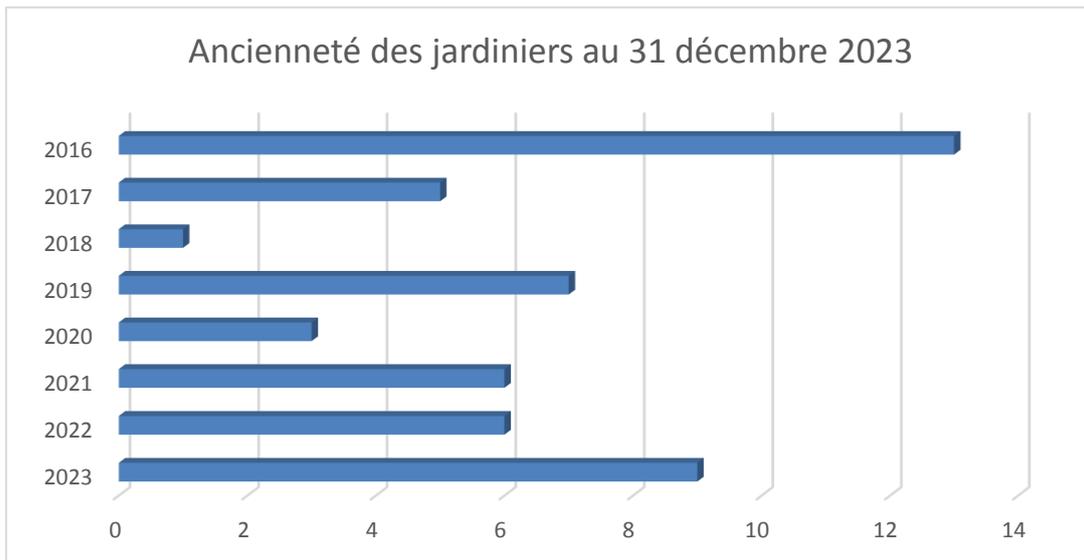
Les 44 parcelles composant les jardins de Breuil-Le-Sec ont été attribuées à 50 jardinier-es. Parmi ces 50 jardinier-es, 37 occupaient une parcelle complète, 12 partageaient leur parcelle et 1 personne a jardiné la demie parcelle dédiée à l'association. Sur ces 50 jardinier-es, 28 résidaient à Breuil-Le-Sec, 16 dans la communauté de communes du Clermontois et 6 étaient issus de communes extérieures.



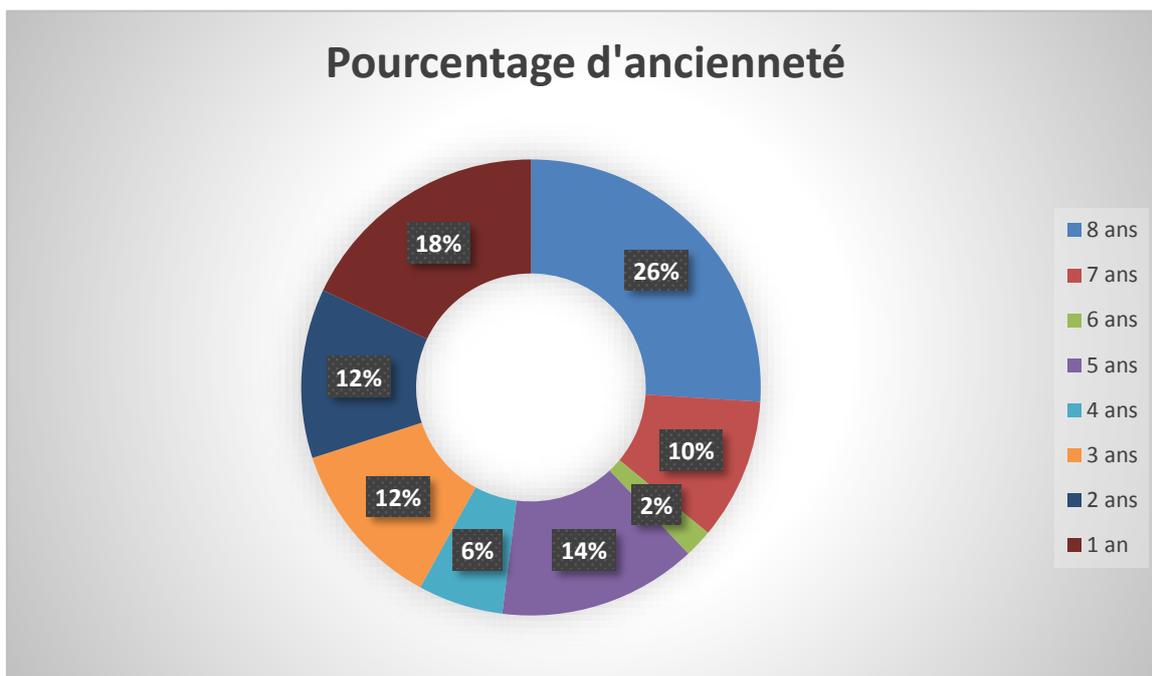
Le nombre total de jardinier-es a légèrement augmenté par rapport à 2022, (plus 1). On constate la stabilisation du nombre de jardinier-es résidant à Breuil-Le-Sec et de celui des résidents de la communauté de communes du Clermontois quand celui des résidents extérieurs a légèrement augmenté (+1).



Au 31 décembre 2023, la somme des occupants des parcelles était composée pour 26% de jardiniers présents depuis l'ouverture en 2016, pour 10% de jardiniers présents depuis 2017, pour 2% depuis 2018, pour 14% depuis 2019, pour 6% depuis 2020, pour 12% depuis 2021, 12% depuis 2022 et 18% sont arrivés en 2023.



A ce jour, les « jardinier-es historiques » arrivés en 2016 demeurent proportionnellement les plus nombreux. Il est à noter une certaine stabilité ces dernières années.



Comme elle s’y était engagée, l’association a mis en place plusieurs actions collectives au bénéfice des jardinier-es, mais elle a également contribué à certaines manifestations organisées par la municipalité.

- Mercredi 1^{er} février, initiation à la taille des arbres fruitiers avec monsieur Justin DECAUDAIN,
- Mercredi 19 avril, sensibilisation au tri sélectif avec le concours de la responsable de cette mission au sein de la communauté de communes du Clermontois,
- Samedi 29 avril, visite des fascines avec Frédéric, guide au conservatoire d’espaces naturels Hauts de France
- Samedi 20 mai, visite des jardins du Château de Breuil-Le-Sec avec Éric, la personne en charge des jardins,
- Samedi 10 juin, la désormais traditionnelle journée « Portes ouvertes » qui s’est déroulée de 14h00 à 18h00,
- Samedi 1^{er} juillet a eu lieu le barbecue, moment de rencontre et de convivialité,
- Samedi 08 et dimanche 09 juillet, tenue de la buvette à l’occasion de la fête communale de BREUIL-LE-SEC,
- Samedi 09 septembre, remise du prix du plus beau jardin à madame BAOUNGA Aimée pour la deuxième année consécutive,
- Vendredi 22 décembre à partir de 16h30, un chocolat chaud a été offert aux élèves de l’école communale et un vin chaud proposé aux adultes dans le cadre des balades en calèche proposées par la municipalité de Breuil le sec,
- Les samedis 27 mai et 30 septembre il a été fait appel à la participation des jardinier-es volontaires pour l’entretien des plates-bandes et des abords des jardins.

En ce qui concerne la vie des jardins, excepté quelques entorses au règlement, notamment en ce qui concerne le temps de stationnement des véhicules dans l’enceinte des jardins, l’ambiance est plutôt sereine. Même si quelques améliorations ont pu être constatées, la plus grande vigilance est demandée pour ce qui est du tri et de la gestion des déchets ; tant les déchets « recyclables » à mettre dans la poubelle « jaune » que les déchets « verts » à mettre dans la poubelle « marron ».

Rappel important en ce qui concerne l’entretien des cabanons. L’entassement de végétaux et autres objets en décomposition est à proscrire le long des cabanons afin d’éviter le pourrissement des planches. Pour rappel, chacun est responsable du bon état du cabanon qu’il occupe.

De même, d’un point de vue esthétique et par respect de l’environnement il est demandé à chacun de veiller à ne pas entasser d’objets inutiles sur sa parcelle.

En respectant les consignes, nous faisons preuve de considération envers les autres et contribuons à maintenir un climat de sérénité au sein des jardins.



Je vous remercie pour votre attention et votre participation à cette Assemblée Générale 2024.

Le Président

Thierry CARLIER



Le rapport moral 2023 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.



*** RAPPORT FINANCIER 2023 ET COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise
La Trésorière de la Section de BREUIL-LE-SEC
Madame Pascale CARLIER

Rapport financier – exercice 2023

Suite au départ de monsieur Bruno VERNET en qualité de membre du Conseil d'Administration et par conséquent de sa fonction de Trésorier et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale 2023, madame Pascale CARLIER a été investie Trésorière de la section de BREUIL-LE-SEC.



<u>Report de l'exercice précédent au 31 décembre 2022 :</u>	7 027,84 €
<u>Détail des recettes perçues en 2023 :</u>	
- 39 adhésions à 30,00 €	1 170,00 €
- 10 adhésions à 15,00 €	150,00 €
- Reçu cautions jardin	160,00 €
- Subvention communale	400,00 €
- Intérêts de Banque	8,04 €
- Vente de graines	451,35 €
- Location du matériel de jardinage	45,00 €
- Organisation d'un temps de convivialité (barbecue)	371,78 €
- Organisation de buvettes (fête communale et Noël)	820,00 €
<u>Montant total des recettes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 :</u>	3 576,17 €

Détail des dépenses réalisées en 2023 :

- Quote-part versée à la société des jardins familiaux de l'Oise - (49 x 1,50 €)	73,50 €
- Assurance des jardins familiaux - (49 x 0,20 €)	9,80 €
- Remboursement de cautions	240,00 €
- Frais de fonctionnement	260,00 €
- Achat graines	451,35 €
- Organisation de buvettes (fête foraine et vin chaud de Noël)	597,35 €
- Remboursement piston pompe à eau	33,11 €
- Changement des barilletts de serrures	94,13 €
- Activités de cohésion (barbecue)	525,97 €
- Organisation Assemblée Générale	67,53 €
- Frais pour Congrès départemental	84,00 €

Montant total des dépenses du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 : **2 436,74 €**

Solde de l'exercice au 31 décembre 2023 : **1 139,43 €**

Au 31 décembre 2023, l'AVOIR total est de : **8 167,27 €**

Réparti comme suit :

- Compte bancaire « courant »	8 117,27 €
- Caisse	50,00 €

Les cautions correspondantes, tant à la location des parcelles que des doubles de clés sont déposées sur un compte bloqué, différent du compte courant. En effet, les cautions ont vocation à être restituées et à ce titre, ne sauraient être dépensées.

En 2023, sur les 44 parcelles composant les Jardins de Breuil le sec, 38 étaient occupées à titre individuel, 5 partagées et 1 parcelle était réservée à l'association.

La Trésorière
Pascale CARLIER



Le rapport financier 2023 et les comptes clos au 31 décembre 2023 ont été validés à l'unanimité des membres présents et représentés.



Société des Jardins Familiaux de l'Oise
La Trésorière de la Section de BREUIL-LE-SEC

Madame Pascale CARLIER

Budget prévisionnel 2024

Ce budget prend en compte les dépenses incompressibles telles que la quote-part versée à la Société des Jardins Familiaux de l'Oise et l'assurance responsabilité civile.

Ont été estimés :

- ✓ Le remboursement de cautions suite à d'éventuels départs de jardiniers,
- ✓ Le coût d'entretien du matériel appartenant à l'association,
- ✓ Le coût du remplacement des installations vieillissantes (réservoir d'eau ...)
- ✓ L'achat de matériels nécessaires à l'entretien de l'environnement des jardins (taille des arbres)
- ✓ Les frais de fonctionnement (fournitures papeterie, frais postaux, etc.)
- ✓ L'organisation de manifestations conviviales.

Du côté des recettes, sont pris en compte :

- ✓ Le cumul des excédents des années antérieures,
- ✓ Le produit des cotisations et diverses recettes dont la location du matériel.
- ✓ Une demande de subvention à hauteur de 400,00 € qui sera faite auprès de la commune de BREUIL LE SEC.

Pour information, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas augmenter le coût des cotisations en 2023 qui sont au montant de 30,00 € pour une parcelle complète et de 15,00 € pour un jardin partagé.



NATURE DES DEPENSES ENVISAGEES ET MONTANT

• Quote-part versée à la société des Jardins Familiaux de l'Oise	73,50 €
• Assurance des Jardins Familiaux	10,00 €
• Entretien du matériel et des parties communes	100,00 €
• Frais pour réunions de bureau	43,97 €
• Frais de fonctionnement	150,00 €
• Activités de cohésion (barbecue)	500,00 €

• Organisation Congrès départemental 2024	11 620,00 €
• Concours du plus beau jardin (achats de lots)	200,00 €
• Entretien des cabanons à l'huile de lin	1 400,00 €
• Organisation des buvettes	600,00 €

TOTAL DES DEPENSES ENVISAGEES

14 697,47 €



NATURE DES RECETTES ET MONTANT

Ressources propres :

• Solde de l'année 2023	1 139,43 €
• Cotisations	1 320,00 €
• Intérêts des placements	8,04 €

Autres ressources :

• Congrès départemental 2024	11 400,00 €
• Location de matériel de jardinage	130,00 €
• Organisation de manifestations conviviales	300,00 €

TOTAL DES RECETTES PREVUES (hors subvention de la commune)

14 297,47 €

Une demande de subvention d'un montant 400 € a été déposée auprès de la commune de BREUIL-LE-SEC.

Soit un montant total des recettes prévisibles de

14 697,47 €

La Trésorière
Pascale CARLIER



Le budget prévisionnel 2024 a été validé à l’unanimité des membres présents et représentés.



*** PROJET D’ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Société des Jardins Familiaux de l’Oise
Le Président de la Section de BREUIL-LE-SEC

Projet de règlement intérieur – Version 2024



Il est apparu au travers d’échanges lors de diverses rencontres, que des personnes ne disposant pas d’une parcelle au sein des jardins familiaux de Breuil-Le-Sec étaient intéressées pour bénéficier de certaines prestations offertes aux jardiniers.

Après en avoir débattu en Conseil d’Administration, ses membres ont décidé d’ajouter une clause au règlement intérieur afin d’offrir cette possibilité à toute personne le désirant. Vous trouverez ci-après le projet d’ajout à l’article 1 du règlement intérieur soumis à votre approbation.



Société des Jardins Familiaux de l’Oise
Section de BREUIL-LE-SEC



PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR – VERSION 2024

Article 1 – L’ADHESION à la section de BREUIL-LE-SEC est obligatoire pour toute personne souhaitant bénéficier de l’usage d’une parcelle de jardin appartenant à la commune de BREUIL-LE-SEC. Elle est également ouverte aux personnes qui souhaiteraient bénéficier de certaines prestations, telles que la commande de graines et autres . . . L’adhésion implique l’acceptation sans réserve du présent règlement.



Après échanges et suite aux différents avis émis par les membres présents, il a été décidé que cette proposition qui s'adressait dans un premier temps aux seuls résidents de Breuil-Le-Sec serait ouverte à toute personne quel que soit son lieu de résidence pour une cotisation annuelle d'un montant de 10,00 €.

L'article 1 du règlement intérieur ainsi rédigé a été validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Celui-ci entrera en vigueur dès sa publication.



*** RENOUVELLEMENT DU 1/3 SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Société des Jardins Familiaux de l'Oise

Le Président de la Section de Breuil-le-sec

Renouvellement du Conseil d'Administration

Comme chaque année, compte tenu des départs et des candidatures arrivant à échéances, il y a lieu de pourvoir les postes laissés vacants au sein du Conseil d'Administration.

Au terme de l'année 2023, 2 candidatures arrivent à échéance, comme prévu par les statuts de l'association. Les candidat-es, Madame Sandrine RIGAL et Monsieur Willy DEVERNE ne souhaitent pas renouveler leur mandat. D'autre part, Monsieur Louis FOUILLET, pour des raisons personnelles, a démissionné du Conseil d'Administration en cours d'année. Le Conseil d'Administration étant composé de 6 membres comme décidé lors de la précédente Assemblée Générale, 3 postes restent donc à pourvoir.

Je tiens à remercier les membres sortants, tant pour leur dévouement que pour tout ce qu'ils ont pu apporter par leur expérience et leurs connaissances au bénéfice de l'association.

Conseil d'Administration - année 2023				
N° ordre	Nom	Prénom	Date élection	Date fin mandat
1	DEVERNE	Willy	20/03/21	19/03/24
2	RIGAL	Sandrine	20/03/21	19/03/24
3	CARLIER	Thierry	27/02/22	26/02/25
4	FOUILLET	Louis	18/02/23	26/02/25
5	CARLIER	Pascale	18/02/23	17/02/16
6	BOUCHOUX	Claude	18/02/23	17/02/26

Tout jardinier désireux de rejoindre le Conseil d'Administration doit faire acte de candidature au moins 15 jours avant la date prévue de l'Assemblée Générale, comme précisé à l'article 04 du règlement intérieur. Celle-ci étant prévue le samedi 17 février 2024, les candidatures devaient nous être parvenues au plus tard le 02 février 2024. Après examen de celles-ci par le Conseil d'Administration, l'ensemble des candidatures retenues est soumis à votre suffrage.

Cependant, lors de la présentation de ce point de l'ordre du jour, un membre présent, nouvellement arrivé, a fait la demande de pouvoir présenter sa candidature. Outre le fait que le délai des deux semaines n'avait pas été respectée, la titulaire de la parcelle s'avérait être son épouse. Après discussion et avec l'accord des intéressés il a été décidé que la parcelle serait partagée avec les conséquences que cela engendrera. Cela étant posé, après une brève concertation, la candidature de monsieur HERBET Christophe a été acceptée.

Les candidats retenus pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration au titre de l'année 2024 sont donc :

- Monsieur ROBERT Vincent,
- Monsieur HERBET Christophe.

Le Président

Thierry CARLIER



A l'issue du vote, ont été élus :

- Monsieur Vincent ROBERT, à l'unanimité,
- Monsieur Christophe HERBET, à l'unanimité.

Composition du Conseil d'Administration suite à la tenue de l'Assemblée Générale 2024				
N° ordre	Nom	Prénom	Date élection	Date fin mandat
1	CARLIER	Thierry	27/02/22	26/02/25
2	BOUCHOUX	Claude	18/02/23	17/02/26
3	CARLIER	Pascale	18/02/23	17/02/26
4	ROBERT	Vincent	17/02/24	16/02/27
5	HERBET	Christophe	17/02/24	16/02/27

Désormais le Conseil d'Administration se compose de 5 membres.

Le Président
Thierry CARLIER




*** QUESTIONS DIVERSES**

- a) Madame PELTIER Francine, en qualité d'élue, souhaite prendre la parole pour féliciter le travail des jardiniers et plus particulièrement l'investissement du Conseil d'Administration pour leur participation aux différentes actions mises en place par la municipalité. Elle remercie l'association dans son ensemble au bon entretien des parcelles et des abords des jardins.
- b) Concernant l'entretien des cabanons, monsieur LEBLOND précise que seule l'huile de lin est désormais autorisée.
- c) En ce qui concernent les semences, un message sera communiqué aux intéressé-es dès que la section des jardins de Clermont qui centralise la commande, nous aura prévenu de leur livraison.



*** CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR MONSIEUR LEBLOND**

Monsieur LEBLOND informe l'assemblée que le Congrès annuel de la Société des Jardins Familiaux de l'Oise aura lieu le 21 avril prochain à la salle Pommery de Clermont. Celui-ci est organisé conjointement par les sections de CLERMONT et BREUIL-LE-SEC. Cette initiative semble avoir redonné

de l'espoir à certaines sections qui se sont portées candidates pour l'organisations du Congrès dans les prochaines années

Il tient à féliciter la municipalité de BREUIL-LE-SEC et l'ensemble des membres tant pour la réussite de la conception des jardins que pour la qualité des échanges entre le Conseil d'Administration et les adhérents ; qu'il affirme citer souvent comme « modèles » auprès des autres sections.

Les travaux se sont terminés par la projection d'une vidéo présentant différentes méthodes de jardinage.

L'Assemblée Générale 2024 a pris fin à 11h45

Les personnes présentes ont été invitées à continuer d'échanger autour d'un verre de l'amitié

Le Président

Thierry CARLIER

